



ANIMATIONS

Appel à candidatures pour un projet de résidence artistique de création au Grand Collectif de Bioux en 2025

La Ville de Mâcon souhaite créer un projet artistique associé à une résidence de création participative afin de fêter le 70ème anniversaire du Grand Collectif de Bioux le 21 juin 2025. A cette fin, la Ville propose de faire appel à un compositeur ou à une équipe artistique pour une résidence de création s'inscrivant dans le cadre du projet "Fresques sonores" de l'Orchestre Symphonique de Mâcon.

Publié le 10 avril 2024

L'immeuble du Grand Collectif de Bioux a été livré en 1955. En 2015, il reçoit le label patrimoine du XXème siècle. Afin de fêter son 70ème anniversaire et pour accompagner les prochaines évolutions du quartier, la Ville de Mâcon souhaite créer un projet artistique associé à une résidence de création participative permettant de mettre en valeur ce bâtiment emblématique, situé rue Mozart, le 21 juin 2025.

Une œuvre participative sera présentée en première partie de soirée. Elle sera composée pour les habitants du quartier. L'Orchestre Symphonique de Mâcon et les chœurs amateurs seront installés sur les 66 balcons de l'immeuble, en deux groupes de 33 balcons se répondant en stéréo. En deuxième partie, la Ville de Mâcon prévoit d'organiser une fête populaire avec animation électro afin de prolonger la soirée et de favoriser les échanges.

Pour créer cette œuvre participative, il est proposé de faire appel à un compositeur ou à une équipe artistique pour une résidence de création. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'opération « Fresques sonores » de l'Orchestre Symphonique de Mâcon créant un parcours d'art urbain dans les quartiers de la Ville de Mâcon.

La description complète de ce projet est mise à votre disposition dans le document téléchargeable ci-dessous.

<https://www.macon.fr/information-transversale/actualites/appel-a-candidatures-pour-un-projet-de-residence-artistique-de-creation-au-grand-collectif-de-bioux-en-2025-7179?>

Les candidatures

Les candidatures doivent être déposées **au plus tard le 31 mai 2024 avant minuit** par email aux adresses suivantes : johanne.ciclet@ville-macon.fr et orchestre.symphonique@ville-macon.fr.

Le dossier de candidature doit être composé d'un seul document PDF rassemblant :

- > un titre, même provisoire, pour la création envisagée ;
- > une brève présentation de l'association porteuse du projet ;
- > une présentation de l'artiste ou du collectif (2 pages maximum) ;
- > une présentation générale du travail de l'artiste ou du collectif (4 pages maximum) ;
- > une note d'intention artistique concernant la création envisagée pendant la résidence ;
- > un lien d'écoute vers une réalisation sonore (et vidéo) de l'artiste ou du collectif.

Le comité de sélection donnera sa réponse le vendredi 14 juin 2024.

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Johanne CICLET, responsable de l'Espace Culturel et de Loisirs de Bioux, par mail à l'adresse suivante : johanne.ciclet@ville-macon.fr.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE